COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 24 juin 2022

COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

L’épidémie accélère : protéger les plus fragiles !

**Les contaminations poursuivent leur forte poussée ces 7 derniers jours en Bourgogne-Franche-Comté. Redoublons nos efforts pour protéger les plus fragiles des formes graves de Covid-19.**

**La campagne de rappel vaccinal, qui concerne les plus de 60 ans, doit se relancer.**

La reprise épidémique observée à l’échelle nationale n’épargne par la Bourgogne-Franche-Comté, où la circulation du virus continue de progresser pour la troisième semaine consécutive.

L’incidence en population générale, en hausse de 30% environ, s’établit à plus de 400 cas pour 100 000 habitants ces 7 derniers jours, avec un taux de positivité des tests enregistrant pour sa part 5 points de plus.

Cette hausse des contaminations s’accompagne d’une remontée des hospitalisations.



**Campagne de deuxième rappel**

La campagne de vaccination pour le deuxième rappel se poursuit, mais pas assez vite et l’ARS incite donc toutes les personnes éligibles à se faire vacciner sans attendre, pour passer un été et un automne sereins.

**Qui est concerné ?**

Les personnes de plus de 60 ans.

**Quand ?**

* 6 mois après le premier rappel pour les 60-79 ans
* 3 mois après le premier rappel pour les 80 ans et plus, les résidents d’EHPAD et les personnes immunodéprimées.

**Où ?**

La vaccination est assurée par les professionnels de santé de proximité : médecins généralistes, infirmiers, pharmaciens …

**En cas d’infection après le premier rappel**

Dans le cas des personnes ayant été infectées après leur premier rappel :

-Si l’infection est survenue **plus de 3 mois** après ce premier rappel, un deuxième rappel n’est pas nécessaire.

-Si l’infection est survenue **moins de 3 mois** après le premier rappel, un deuxième rappel est nécessaire (il convient d’attendre alors au moins 6 mois après l’infection avant de procéder à ce deuxième rappel).

La vaccination a prouvé son efficacité pour se prémunir des effets individuels et collectifs de ce virus.

**Toujours les gestes barrières, le dépistage, l’isolement**

Elle s’ajoute aux reflexes de lutte contre l’épidémie qui appellent notre vigilance dans nos pratiques quotidiennes :

-gestes barrières, et en particulier port du masque en cas de symptômes, dans les lieux de promiscuité et avec les plus fragiles ;

-recours au dépistage en cas de symptômes évocateurs ;

-respect de l’isolement dans l’attente des résultats d’un test, et bien sûr, en cas de positivité de ce test.

**Plus de 9 000 décès en Bourgogne-Franche-Comté**

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| |  |  |  |  |  | | --- | --- | --- | --- | --- | |  | |  |  | | --- | --- | | |  | | --- | |  | | |  | |

Le lourd bilan de l’épidémie depuis mars 2020 dépasse désormais les 9 000 décès en Bourgogne-Franche-Comté : 6 508 décès en établissements de santé ; 2 499 en établissements médico-sociaux.